



LASEP

École fondamentale

BIO 9

2017 - 2018

Calendrier sportif provisoire 2017-2018

Olympiad mam Sporty à la Coque

31e Fête de Football à Cessange

Spillcross régional à Mondorf

Formation ENEPS-FLF-LASEP

Réunion du CA du 26 février 2018

Réunion du CA du 29 mars 2018



paraît 10 fois par
année scolaire
imprimé par nos soins

L A S E P
3, route d'Arlon
L-8009 Strassen

Tél +352 48 55 70
Gsm +352 691 58 77 76
ou +352 691 48 55 70

Fax +352 48 54 47
info@lasep.lu
www.lasep.lu

Calendrier sportif provisoire 2017 - 2018

3^e trimestre

Mardi 24.4. Spillcross duerch d'Mandelbaach (Helperknapp) C1-C4

Jeudi 17.5. Olympiad mam Sporty à la Coque C1-C4

Congé de la Pentecôte

Jeudi 14.6. Fête de Football à Cessange C3-C4

Jeudi 21.6. Spillcross à Mondorf* C1-C4

Vendredi 6.7. Journée des dirigeants à Lorentzweiler

*changement de date

- Save the date - Save the date - Save the date - Save the date - Save the date - Save the date -

Journée des dirigeants à Lorentzweiler Vendredi: 6/7/18

Kinder erleben Wasser

Lasep-Schwimmspiele kennen großen Erfolg



Schwimmspiele stehen im Mittelpunkt.

(FOTO: CHARLOT KUHN)

Luxemburg. Im Land nimmt die Zahl der Kinder, die schwimmen können, stetig ab. 30 bis 50 Prozent aller Kinder, die die Grundschule verlassen, können sich nicht ausreichend über Wasser halten. Tendenz steigend! Dieser Rückgang ist schon seit einigen Jahren zu verfolgen und wird mit Sorge betrachtet. Deshalb hat die Ligue des associations sportives de l'enseignement fondamental (Lasep) in den Schwimmzentren von Schiffingen, Walferdingen und Koetschette Spielnachmittage im Wasser organisiert, wo die Schüler der Grundschulen mit motivierenden und vielseitigen Spielübungen eine Begeisterung für das Wasser und Schwimmen erfahren sollen. c.k

Neues Konzept

SCHULSPORT 28. Auflage des „Wibbel an Dribbel“

Gestern wurde ein neues Modell für das Sportevent „Wibbel an Dribbel“ vorgestellt. Insgesamt kommt es 2018 zu vier entscheidenden Veränderungen.

Die Grundidee des „Wibbel an Dribbel“, der vom Sportministerium mit dem Aktionsplan „Gesond iessen – Méi beweegen“ in Zusammenarbeit mit der Enepes („Ecole nationale de l'éducation physique et des sports“), der Lasep („Ligue des associations sportives“ de l'enseignement primaire“) und dem „Sportlycée“ organisiert wird, bleibt im Großen

und Ganzen die gleiche: Es geht darum, den Kindern die verschiedenen Sportarten näherzubringen. Aus diesem Grund wurde das Event 1991 auch ins Leben gerufen.

Für 2018 hat sich eine Arbeitsgruppe ein neues Konzept für die Veranstaltung einfallen lassen. In der diesjährigen Auflage richtet sich das Event nicht mehr an die Schulkinder des Cycle 3.2, sondern des Cycle 2.2 (7 bis 8 Jahre). „Dieser Schritt wurde hauptsächlich durchgeführt, weil es für ein zehnjähriges Kind des Öfteren für die sportliche Orientierung zu spät ist. 2018 haben wir es also mit jüngeren Teilnehmern zu tun.“

Deshalb haben wir uns auch dazu entschlossen, die physische Aktivität vom Pensum her zu reduzieren. Anstatt fünf werden jetzt drei Stunden angeboten“, erklärte Nicole Kuhn-Di Centa von der Lasep.

Ebenfalls neu ist, dass den Kindern spektakuläre Demonstration angeboten werden, sodass sie Lust auf die jeweilige Sportart bekommen. So wird man versuchen, Luxemburgs Top-Athleten für dieses Event an Land zu ziehen. Die Bogenschützen wie z.B. Jeff Henckels haben ihr Interesse bereits bekundet.

Seit 2005 wird der „Wibbel an Dribbel“ ausschließlich in der

Coque ausgetragen. Das wird in diesem Jahr nicht mehr der Fall sein. Auch auf lokaler Ebene werden von der Idee her ähnliche Projekte stattfinden. In Zusammenarbeit mit den Pilotprojekten „Hesper beweegt sech“, „Sport-Krees Atert“ und „Fit Kanner Miersch“ will die Arbeitsgruppe somit eine höhere Anzahl an Teilnehmern erreichen. Insgesamt könnten also 2.160 Schulkinder eingeladen werden.

Eine letzte Neuerung ist, dass die Grundschullehrer noch enger in diese fünftägige Veranstaltung, die am 6. Juli und vom 9. bis 12. Juli ausgetragen wird, miteinbezogen werden.

NL

Tageblatt: 30. März 2018

Monnerich und Dippach ganz oben

Esch/Alzette. Wenn ein Kind zum Sport kommt, dann erwartet es sich vor allem viel Spaß und Spiele. Das Hauptaugenmerk der Ligue des associations sportives de l'enseignement primaire (LASEP) liegt auf der Entwicklung der sportmotorischen Vielseitigkeit und der Spielerfähigkeit.

Handball ist dabei ein geeignetes Betätigungsfeld, wenn es um die Lernbereiche Fairness, Zusammenspiel und sportlich-technische Leistung geht. 17 Schulmannschaften aus allen Teilen des Landes nahmen am LASEP-Handballfest teil. In den beiden Sporthallen in Esch-Lallingen standen 52 Matches auf dem Programm, die von offiziellen Schiedsrichtern des Handballverbandes geleitet wurden. Vom ersten bis zum letzten Spiel gab es tolle Tore, fantastische Abwehraktionen und bis in die Haarspitzen motivierte Kinder. Verbandsvizepräsidentin Josée Keifer zeigte sich begeistert von der sichtbaren Freude der Kinder am Handballspiel. Sie überreichte die von Claude Müller gestifteten Pokale an die Teams aus Monnerich und Dippach, die in ihren Kategorien als erste hervorgingen und bestätigte allen Teilnehmern, ihre Spiele mit Bravour gemeistert zu haben.

c.k.

Ehrenplakette eingeweiht

LASEP Im „Centre sportif Henri Schmitz“

ESCH Mit 50-minütiger Verspätung weihte der Escher Bürgermeister Georges Mischo gestern in 30 Sekunden die neue Ehrenplakette der Lasep in der Henri-Schmitz-Sporthalle in Lankelz-Lallingen ein. Schöffin Mandy Ragni und der Präsident der La-

sep Esch, Jeff Dax, waren auch mit dabei. Die Lasep ist eine Organisation, die in ganz Luxemburg Sportaktivitäten für Grundschüler anbietet. Nach der Einweihung führten die Schüler einer Lasep-Gruppe eine Tanzdarbietung vor.

RA



Foto: Rowan Assel

V.l.n.r.: Der Chef der Escher „Maisons relais“, Laurent Zimmer, Norma Zambon vom „Service des sports“, Chantal Schoettert vom „Service de l'enseignement“, Schöffin Mandy Ragni, Bürgermeister Georges Mischo, Lasep-Koordinator Jacques Muller und der Präsident der Lasep Esch, Jeff Dax

Tageblatt: 30. März 2018

Olympiad mam Sporty à la Coque C1-C4

Le Conseil d'Administration de la LASEP invite toutes les AS
à participer à la manifestation d'envergure

Olympiad mam Sporty à la Coque C1 - C4

qui aura lieu le **jeudi 17 mai 2018** à l'Arène, aux Arcades de l'Arène
et à la Salle polyvalente de la Coque de **14h15 à 17h00**.



Les différents ateliers sont adaptés à l'âge des enfants:

- C1 et C2 à la Salle polyvalente et aux Arcades

(Parcours, Lichtathletik, Ringen und Raufen, Golf, Ziel- a Werfatelier)

- C3 et C4 à l'Arène

(Fechten/Bouschéissen, Rückschlagspiele, Ringen und Raufen, Trampolin)



Des **ateliers sportifs multisports**
seront organisés à l'Arène, aux
Arcades et à la Salle polyvalente
pour les enfants **du C1 au C4**



Horaire:

- arrivée des enfants au **parking devant la Coque à partir de 14h00**
- vestiaires aux gradins de l'Arène
- cérémonie d'ouverture de la manifestation
- 1^{er} tour des ateliers sportifs
- 2^e tour des ateliers sportifs
- 3^e tour des ateliers sportifs
- 4^e tour des ateliers sportifs
- cérémonie de clôture



Avec la participation totale maximale de 720 enfants.

inscriptions@lasep.lu

-> à partir du **vendredi 27 avril 2018 (18h00)**

-> pour le **mardi 8 mai 2018** au plus tard

Veillez indiquer:

- ***le nom de l'association sportive***
- ***les noms de tous les dirigeants***
- ***le numéro de téléphone et l'adresse email du dirigeant responsable***
- ***le nombre d'enfants du C1/2 et du C3/4***



31e Fête de Football pour filles et garçons à Cessange (Boy Konen) le 14 juin 2018

(secrétariat 13h30 - remise des coupes prévue vers 17h30)

a. Objectif et public cible

La LASEP organise la manifestation Football Outdoor afin de promouvoir ce sport d'équipe compétitif. La manifestation est organisée pour les équipes open et les équipes filles.

b. Équipes

- Au plus 24 équipes open et 12 équipes filles sont admises au tournoi.
- Une équipe est composée d'un maximum de 10 joueurs.
- Une équipe open est composée de 7 à 10 joueurs des catégories d'âge suivantes : minimes, scolaires, débutants. Un seul minime peut évoluer sur le terrain. Les poussins ne peuvent pas faire partie d'une équipe open.
- Une équipe filles est composée de 7 à 10 joueuses des catégories d'âge suivantes : minimes, scolaires, débutants. Au plus 2 minimes sont acceptés. Un seul minime peut évoluer sur le terrain. Les poussins ne peuvent pas faire partie d'une équipe filles.
- Chaque association sportive a le droit d'inscrire une équipe open et une équipe filles sous réserve des disponibilités. Elle a le droit d'inscrire des équipes open supplémentaires et des équipes filles supplémentaires, sous réserve des disponibilités.
- L'admission des équipes se fera en fonction de l'ordre des inscriptions auprès du secrétaire général de la LASEP.
- Si une association sportive inscrit deux ou plusieurs équipes dans une même catégorie, les joueurs ne sont plus interchangeables après la remise de la fiche d'inscription.

c. Organisation et déroulement

- Le tournoi commence à 14.00 heures et se termine à 18.00 heures au plus tard.
- La durée des matchs ainsi que les dimensions des terrains sont adaptées au nombre de participants inscrits.
- Les matchs sont disputés simultanément sur 6 terrains : en principe, 4 terrains sont réservés aux équipes open et 2 terrains aux équipes filles.
 - o Les matchs de la phase de groupe déterminent la poule dans laquelle les équipes jouent lors de la phase éliminatoire.
 - o La phase éliminatoire se compose des parties suivantes : huitièmes de finale, quarts de finale, demi-finales et finale.
 - o Les équipes éliminées durant la phase éliminatoire jouent des matchs de classement.
 - o Les matchs de la phase finale déterminent le classement final.
 - o Les matchs suivants sont affichés sur place.
 - o Aucune équipe n'est éliminée à la fin de la première phase.
 - o Les disponibilités sur place déterminent le nombre de matchs joués par les équipes. En principe, chaque équipe joue un maximum de matchs.
- La dimension des cages de but est de 5 x 2 mètres.

- Les matchs sont joués avec un ballon n°4 prévu pour la catégorie « poussins » selon le règlement de la FLF.

d. Règlement

Chaussures

- Le port de chaussures à crampons vissés est interdit.
- Le port de chaussures de football avec crampons en caoutchouc est autorisé.



Arbitrage

En principe, les matchs sont dirigés par des arbitres de la FLF ou par défaut par des arbitres neutres et sans lien direct avec les associations sportives en cause.

Règles

- 7 joueurs évoluent sur le terrain : 1 gardien de but et 6 joueurs de champ.
- Le règlement de la FLF pour la catégorie « poussins » avec notamment les règles du corner, de la remise en jeu, du coup franc et du hors-jeu (« Abseits ») est à respecter.
- En cas d'égalité à la fin des matchs de classement, il est procédé à 3 tirs de penalties.

Classement

- Le classement se fait par addition des points obtenus de la manière suivante :

Match gagné	5 points
Match nul avec buts (1-1 ; 2-2 ; etc.)	3 points
Match nul sans buts (0-0)	2 points
Match perdu avec buts (3-5; 1-2; etc.)	1 point
Match perdu sans buts (0-1; 0-2; etc.)	0 point

- En cas d'égalité de points à la fin des éliminatoires, le classement se fait d'après :
 - o la différence de buts (« Torverhältnis »)
 - o le nombre de buts marqués
 - o les penalties : 3 penalties sont tirés par 3 joueurs différents de chaque équipe classée ex-aequo

Cas non prévu par le règlement de cette manifestation

Le règlement général réglant les manifestations sportives compétitives de la LASEP doit être consulté pour tout cas non prévu par le règlement spécifique de cette manifestation.



inscriptions@lasep.lu

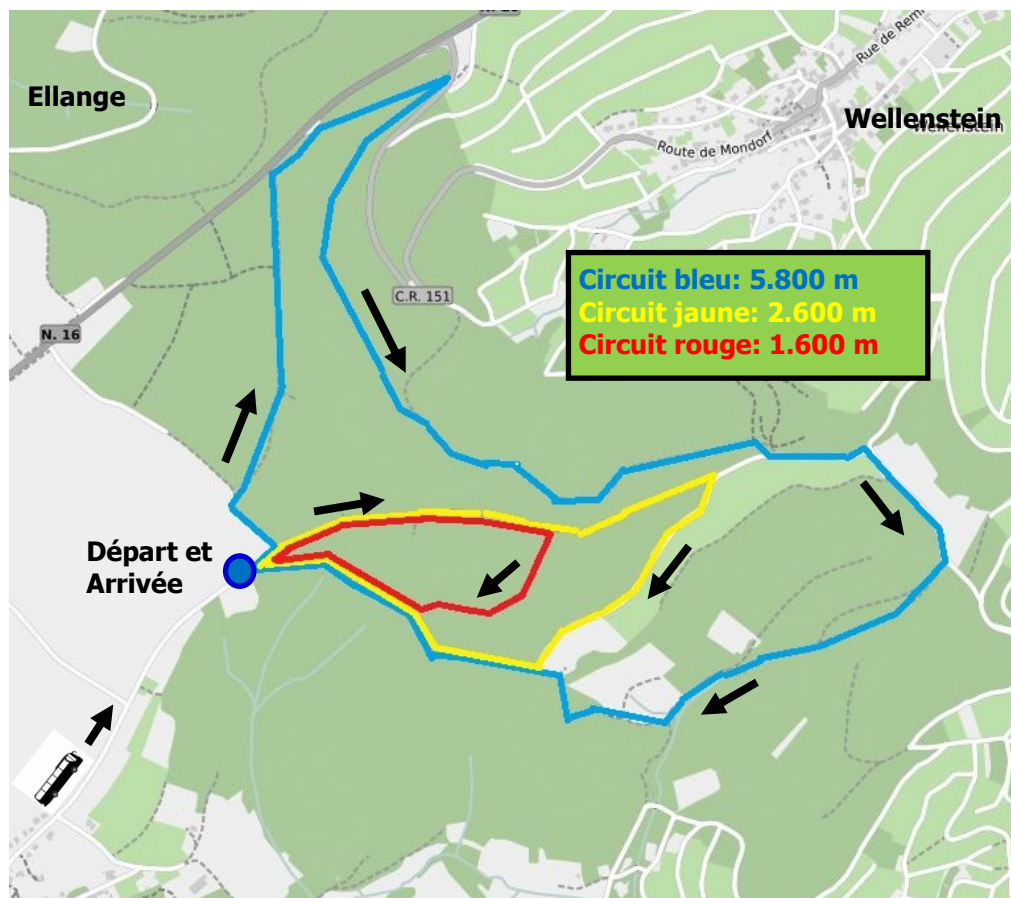
-> à partir du **vendredi 27 avril 2018 (18h00)**

-> pour le **mardi 5 juin 2018** au plus tard

Veillez indiquer:

- ***le nom de l'association sportive***
- ***les noms de tous les dirigeants***
- ***le numéro de téléphone et l'adresse email du dirigeant responsable***
- ***les équipes participantes (open/filles)***

Spillcross régional à Mondorf le 21 juin 2018 pour les enfants des cycles 1 à 4



- Départ de 13.45 à 14.30 heures à Elvange -> rue du Bois
- Trois circuits au choix
- Responsable local: Monsieur Tom Kieffer - 691 71 73 74

inscriptions@lasep.lu

- > à partir du **vendredi 27 avril 2018 (18h00)**
- > pour le **mardi 12 juin 2018** au plus tard

Veuillez indiquer:

- ***le nom de l'association sportive***
- ***les noms de tous les dirigeants***
- ***le numéro de téléphone et l'adresse email du dirigeant responsable***
- ***le nombre d'enfants***
- ***l'heure approximative du départ***



Unzufriedenheit und Forderungen

Die Verbände nutzen einen ruhigen COSL-Kongress, um ihre Meinungen in Interpellationen kundzutun

Lange Zeit sah es am Samstag nachmittag nach einem ruhigen COSL-Kongress in Niederanven aus. Doch vier Interpellationen sorgten für mehr als nur Abwechslung: Die aufgeworfenen Themen sollten von den COSL-Verantwortlichen durchaus ernst genommen werden.

Am meisten Diskussionsstoff lieferte die Wortmeldung von Camille Gonderinger vom Fischereisverband. Die FLTT wollte in vier Punkten ihre Unzufriedenheit bezüglich der Zusammenarbeit mit der Coque bei der Organisation der Team-EM 2017 ausdrücken.

Gonderinger sprach von den fehlenden internationalen Standards bei verschiedenen technischen Installationen, dem Ausmaß des Sicherheitsapparates, „der Föderationen von der Coque aufgefordert wird“, und den Regeln der Coque, die sicherlich für kommerzielle Anbieter sinnvoll seien, „aber wenn Verbände als Veranstalter auftreten, geht der finanzielle Gewinn der Coque auf Kosten der Föderationen“. Außerdem sprach der Präsident der techni-

schen Kommission der FLTT die „fehlende Transparenz der finanziellen Bedingungen“ an: „Wir wissen bis heute noch nicht, was sich hinter den Gesamtkosten verbirgt.“ Gonderinger schloss damit ab, dass „die Coque nicht mehr so funktioniert, wie das zu Beginn angedacht war“ und lancierte einen Appell an den COSL-Verwaltungsrat, in dem zwei Mitglieder des Coque-Verwaltungsrates sitzen (Präsident André Hoffmann und Alex Goergen), einzugreifen. Hoffmann sagte dazu, dass „es nichts bringt, alles auf die Coque zu schieben und über jemanden zu meckern, der nicht präsent ist und sich nicht wehren kann“.

Fecht-EM 2019 auf der Kippe

Nach Gonderinger ergriff Pascal Tesch, Präsident des Fechtverbandes, das Wort. Tesch kündigte an, dass die FLE darüber nachdenke,

die geplante EM im Juni 2019 abzugeben. Grund dafür sei fehlende Planungssicherheit: „Wir warten auf einen Kostenvoranschlag der Coque, und dies seit fast drei Jahren.“ Am 15. Juni ist der Verband beim Kongress der europäischen Föderationen präsent und muss dort Farbe bekennen, ob die EM 2019 stattfinden kann.

Neumann bestreitet die Darstellung der Fakten: „Das ist nicht richtig. Das Budget liegt dem Kommissar im Sportministerium vor. Und es ist auch eine Sitzung mit allen Verantwortlichen geplant.“

Regierungskommissar Thillens verweist indes darauf, dass „wir für 2019 zuerst ein Budget für solche Veranstaltungen erhalten müssen. Zunächst aber müssen sich der Verband und die Coque mit dem Thema befassen“. Neumann gibt zu, dass „diese Unzufriedenheiten bekannt sind. Wir sind aber durchaus bereit, dieser – für jeden frustrierenden Situation etwas Positives abzugewinnen. Vielleicht muss es aber auch eine prinzipielle Diskussion geben.“

Weitere Interpellationen gab es vom Handballverband durch seinen Präsidenten Romain Schockmel, der die Probleme der Kernspintomografen und die Benutzung durch die Sportler ansprach: „Wir sprechen im Namen aller Luxemburger Sportler. Die bestehenden Infrastrukturen werden aktuell nicht optimal ausgenutzt.“

Nicole Kuhn-Di Centa, Vizepräsi-

dentin der Lasep, forderte in ihrer Ansprache „eine tägliche Bewegungsstunde in der Grundschule“ und „ein Gesamtkonzept für den Sport, verbunden mit einem politischen Willen von der gesamten Regierung“. Die Föderationen haben also die Gelegenheit genutzt, um ihre Meinungen und Unzufriedenheiten zu äußern. Das COSL sollte diese Chance nutzen.

Acht Stunden pro Monat

Vorschlag eines Zeitkredits für Ehrenamtler

Der restliche Ablauf des Kongresses war geprägt von Einstimmigkeit, auch bei der Aufnahme eines neuen Verbandes. Die LFSF (Luxembourg Fields Sports Federation) vertritt Lacrosse, Gaelic Sports und Sportarten mit Flugscheibe.

In seiner Rede verkündete Sportminister Romain Schneider, dass 2017 durch die Substiden Qualität + insgesamt 2,2

Millionen Euro an 300 Vereine aus 28 Verbänden ausbezahlt wurden.

Schneider sprach zum Abschluss einen Vorschlag an, um den Ehrenamtlern unter die Arme zu greifen: „Eine Idee, mit der wir konkret helfen könnten, wäre eine Art Zeitkredit von acht Stunden pro Monat. Das wäre vergleichbar mit einem conge sportif.“

Formation ENEPS - FLF - LASEP pour tout intéressé

Le Conseil d'Administration de la LASEP vous invite
à participer à une formation gratuite qui aura lieu



- le vendredi 29 juin 2018
18h00 - 21h00

et

- le samedi 30 juin 2018
8h00 - 12h00 et 13h00 - 17h00

à Mondercange



LASEP

LIGUE DES ASSOCIATIONS SPORTIVES
DE L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL



[*inscriptions@lasep.lu*](mailto:inscriptions@lasep.lu)

-> pour le **vendredi 1er juin**
2018 au plus tard



Formation certifiée par l'École Nationale de l'éducation physique (ENEPS)

Extrait du rapport de la réunion du CA du 26 février 2018

Présences: Jander Tom, Kimmel Steve, Kuhn-Di Centa Nicole, Marx Steve, Rath Marcel, Ressleringer Carole, Rippinger Joëlle, Schneider Gilbert, Stoos Carole, Wesquet Stéphanie

Excusés: Gierenz Steve, Lehnen Max, Leuchter Joëlle, Müller Jacques, Peters Sally, Zambon Norma

1. Approbation du rapport du CA du 04.01.

	Le rapport est approuvé unanimement par les membres du CA.
--	--

2. Approbation du rapport de la réunion commune du 30.01.

	Le rapport de la réunion commune est approuvé unanimement par les membres du CA.
--	--

3. Communications du président

	Monsieur Marcel Rath accueille les membres du Conseil d'Administration.
--	---

4. Informations du secrétariat général

FLMP	Les membres du CA décident d'inviter le président de la FLMP accompagné d'une délégation à la prochaine réunion du CA pour discuter des éditions passées et futures du Young Walker's Day.
formation LASEP	Le CA de la LASEP décide des adaptations ponctuelles au niveau de la formation LASEP et de juger au cas par cas, notamment en matière de dispense.

5. Rapport des réunions de la CF du 7.02. et du 8.02.

contrôle des décomptes	Un grand merci aux membres de la CF pour le contrôle des décomptes et leur travail exemplaire. Deux petites réclamations ont été constatées et corrigées.
« De klenge Rettungs-schwëmmer »	Les membres du CA décident unanimement de commander 1.500 exemplaires du DVD et d'en donner un à chaque dirigeant/ accompagnateur LASEP.
bouteilles d'eau	Suite à la remise en cause de la proposition de la CF du 2.2.2016 concernant la non-distribution de bouteilles d'eau lors des après-midis sportives courtes (en deux séances), les membres du CA décident de discuter ce sujet avec les secrétaires des AS lors des prochaines réunions pour les secrétaires.
« Intervilles »	Concernant la manifestation « Intervilles » de la VDL, le CA fixe unanimement le montant de l'indemnisation pour les auxiliaires par journée entière (hors tâche).
formation Junior Lifesaver	Les membres du CA décident unanimement d'offrir dès maintenant gratuitement la formation Lifesaver à tous les intéressés pour souligner l'importance de cette formation. Cependant les frais pour le brevet dus à la FLNS (15€) sont à charge des participants.
Dons LASEP	Le CA accepte la proposition de la CF qui est celle que les rentrées d'argent en relation avec les sérigraphies vendues à l'occasion du 50 ^e anniversaire de la LASEP seront versées, comme initialement prévu, à parts égales au profit de deux œuvres : Special Olympics et Mamer Haff
	Puisque Mme Steffi Wesquet se verra accorder deux années de congé sans traitement pour des raisons personnelles, le CA est unanimement d'accord de lui garder sa place au sein du conseil d'administration même si elle ne pourra être présente lors des réunions.
réunions pour les secrétaires	Les réunions pour les secrétaires auront lieu : - mardi, le 24 avril 2018 à 19 :00 hrs à Kopstal

	- mercredi, le 25 avril 2018 à 19 :00 hrs à Strassen
--	---

5. Rapport de la réunion de la CTS du 19.02.

Promotions « Danz »	Contrairement à la première édition à Koerich, la manifestation organisée à Mersch a été plus adaptée aux compétences des enfants.
Fun-Athletics	La nouvelle formule a eu beaucoup de succès. Les manifestations ont été ressenties comme étant moins stressantes et les enfants ont eu plus de temps pour participer aux ateliers. Quelques adaptations, surtout au niveau des ateliers « promo-fun », sont prévues pour les prochaines éditions.
Butzen an der Coque	Six ateliers et une course finale seront proposés aux enfants inscrits des cycles 1 et 2.
Fête de Handball	La manifestation sera organisée pour un total de 25 équipes suivant le nouveau règlement.
Schwammspiller	Les manifestations auront lieu à Schiffflange, au PIDAL et à Koetschette pour un total de 260 enfants.

6. Assemblée générale ordinaire du 22.02.

	L'Assemblée générale de la LASEP en présence du Ministre de l'Éducation Nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, Monsieur Claude Meisch, s'est déroulée sous d'excellents auspices. Monsieur le Ministre a souligné l'importance de la LASEP et il a également annoncé une revalorisation du travail des dirigeants en fixant l'indice d'une leçon hebdomadaire LASEP à 1 (au lieu de 0,8 depuis le 6 février 2009). En outre, le recueil des règlements a eu l'aval unanime des délégués.
Guideline	Une « guideline » concernant le déroulement de l'Assemblée générale sera établie.
LABEL LASEP	Les communes et AS intéressées auront la possibilité de commander des plaquettes supplémentaires du LABEL LASEP à leurs propres frais jusqu'au 23 mars 2018.
	Les AS suivantes se sont manifestées pour organiser la prochaine Assemblée générale : Larochette, Differdange, Sanem et Clemency.

7. Journée Olympique

	La journée olympique aura lieu le 29 juin 2018 au Bambësch et la LASEP y assurera un atelier « Ringen und Raufen » sous la responsabilité de Monsieur Jacques Müller.
--	--

8. Divers

	Le CA envisage de demander une entrevue ministérielle avec le Ministre de l'Éducation Nationale de l'Enfance et de la Jeunesse.
	Le 17 juin 2018 aura lieu à Bertrange la manifestation « Bartreng beweegt sech » entre 10:00 et 17:00 heures avec le soutien de deux dirigeants de l'AS Bertrange.
Mini-Butzendag	On pourrait prévoir l'organisation d'un « Mini-Butzendag » pour les enfants du cycle 1.
	La prochaine réunion du CA aura lieu jeudi, le 29 mars 2018 à 18h30 à Strassen.

Steve Kimmel
secrétaire général - LASEP

Extrait du rapport de la réunion du CA du 29 mars 2018

Présences: Gierenz Steve, Kimmel Steve, Kuhn-Di Centa Nicole, Leuchter Joëlle, Marx Steve, Müller Jacques, Rath Marcel, Schneider Gilbert, Stoos Carole
 Invités : Grethen-Lanter Michèle, Zambon Norma
 FLMP : Raymond Beckius, Romain Buschmann, Pia Kintziger, Georges Kintziger, Paul Sandt
 Excusés: Jander Tom, Lehnen Max, Peters Sally, Ressler Carole, Rippinger Joëlle, Wesquet Stéphanie

0. Présentations

Spillcross Helperknapp 24.04.18	Madame Michèle Grethen-Lanter présente la manifestation aux membres du CA. Le départ est prévu à Brouch entre 13h30 et 14h30 et l'arrivée se fera à Hollenfels. Les participants auront un descriptif historique de l'endroit et profiteront d'un fruit et d'une boisson offerts par la commune de Helperknapp.
Olympiad mam Sporty à la Coque 17.05.18	Monsieur Gilbert Schneider présente l'organisation prévue par la CTS ainsi que les adaptations proposées par quelques membres du bureau exécutif. Au total, 720 enfants pourront participer aux ateliers proposés à la Coque entre 14h30 et 17h00. Une réunion de la CTS aura lieu à la Coque le 16 avril afin de finaliser l'organisation de cette manifestation.

1. Approbation du rapport de la réunion du 26.02.

	Le rapport de la réunion commune est approuvé unanimement par les membres du CA.
--	--

2. Communications du président

	Monsieur Marcel Rath accueille les membres du Conseil d'Administration.
--	---

3. Informations du secrétariat général

LABEL LASEP	Au total, 33 plaquettes supplémentaires seront commandées pour les AS et communes intéressées.
Vade-mecum	L'expression « inspecteur du ressort » est remplacée par l'expression « Directeur de région ».
Vichten 27.02.18 et 06.03.18	Deux réunions ont eu lieu à Vichten ayant comme but de faire démarrer une nouvelle section LASEP au sein de la commune.
Bascharge 26.03.18	Une réunion en présence de Mesdames Nicole Kuhn-Di Centa et Elisabeth Rath, de Monsieur Marcel Rath et de Madame l'échevine Josée-Anne Siebenaler-Thill avec les responsables de la maison relais a eu lieu à Bascharge.
réunion ministérielle 27.03.18	Une délégation de la LASEP a eu une entrevue au MENJE en présence de Monsieur Claude Meisch. Lors de cette réunion, qui s'est déroulée dans un climat propice, un certain nombre d'inquiétudes ont été discutées, puis résolues.
AG 28.02.2019	La prochaine édition de l'Assemblée générale de la LASEP sera organisée à Larochette.

4. Rapport de la réunion de la CTS du 21.03.

Butzen à la Coque 08.03.18	Le feedback des dirigeants a été très positif. Quelques adaptations pour la prochaine édition, notamment l'utilisation de tout l'espace à disposition pour les ateliers, seront prévues.
Handball 15.03.18	La prochaine fois, il faudra prévoir plus de temps pour les préparatifs sur place. Malheureusement, toutes les places disponibles n'ont pas été occupées par des équipes. En outre, il n'y a pas eu d'ateliers sportifs pour les enfants.
Spillcross régional 21.06.18	Pour des raisons de sécurité, le Spillcross aura lieu à Mondorf et ne sera pas organisé, comme initialement prévu, à Berbourg.

5. Rapport de la réunion de la CF du 29.03.

Demandes de décharge	Les demandes de décharge MENJE à accorder pour l'année scolaire 2018/19 ont été contrôlées, accordées et envoyées aux AS en date du 29.03.18.
DVD	Pour des raisons de prix, le CA reconsidère sa décision du 26 février et décide de commander 1.000 exemplaires du DVD. La CTS est chargée de s'occuper de l'élaboration d'un petit livret de 8 à 12 pages reprenant les activités présentées pour la fin du mois de mai.
Contrôle des décomptes	Le contrôle des décomptes est fixé aux 9 et 10 juillet 2018.
	La prochaine réunion de la CF aura lieu le 25 avril à 18h00 à Strassen.

6. FLMP - Young Walker's Day

Personnes de contact	Une délégation de la FLMP dont le Président Monsieur Romain Buschmann et les membres du CA discutent des éditions passées et futures du Young Walker's Day. Désormais toutes les informations seront échangées entre les secrétariats de la fédération (Madame Pia Kintziger et Monsieur Paul Sandt) et la LASEP (secrétariat général) afin de garantir une organisation impeccable de la manifestation.
Édition 2018	La prochaine édition aura lieu à Oberdonven le 18 octobre 2018 et une visite des lieux sera organisée en date du 21 juin 2018 à 10h30.
Édition 2019	Le YWD 2019 aura probablement lieu à Dudelange le 10 octobre 2019.
« Schnupperkaart »	Le jour de la manifestation, les enfants accompagnés de leurs dirigeants seront invités à passer par le bureau principal de la FLMP afin de se procurer d'une « Schnupperkaart » pour pouvoir participer à d'autres marches organisées par la fédération. Dans ce contexte, le président de la FLMP lance l'idée de décaler la date du YWD et d'organiser cette manifestation désormais au printemps.

7. Europaworkshop et Lausanne

	Les membres du CA indiquent leurs disponibilités respectives.
--	---

8. Stand d'information au City Concorde

	Le CA décide d'organiser un stand d'information LASEP au City Concorde le vendredi 1 ^{er} juin de 16h00 – 20h00 et le samedi 2 juin de 10h00 – 17h00. La CTS est chargée d'organiser des activités pour les enfants et des panneaux d'information au sujet de la LASEP seront élaborés.
--	--

9. Brevet sportif

	Les membres décident unanimement de participer à nouveau à l'organisation du brevet sportif à la Coque en 2019.
--	---

10. Réunions pour les secrétaires (24 et 25 avril)

	L'ordre du jour pour les réunions est présenté au CA.
--	---

11. Divers

formation LASEP-FLF	Monsieur Jacques Müller présente le projet d'une collaboration entre la LASEP et la FLF concernant la formation de nouveaux dirigeants aux différents membres. Cette proposition est adoptée unanimement et sera publiée sous peu dans le bulletin officiel de la LASEP.
	La prochaine réunion du CA aura lieu le mercredi, 18 avril 2018 à 18h30.

Steve Kimmel
secrétaire général - LASEP

Les partenaires de la LASEP



KONICA MINOLTA

2, rue Léon Laval Z.A. am Bann L-3372 Leudelange
Tél. : 26 380-1 | Fax : 26 380-380
info@ck-online.lu | www.ck-online.lu
CK - Groupe Charles Kieffer

G R O U P E

CHARLES KIEFFER

Letz be healthy

Magazine santé 100% luxembourgeois



Comité Olympique et
Sportif Luxembourgeois



lalux
ASSURANCES



voyages
emile weber

www.voyages-weber.lu

éischtklasseg reesen